

# LES TEMPS MODERNES

ONT PUBLIÉ

69<sup>e</sup> ANNÉE JUILLET-SEPTEMBRE 2014 N° 679

CLAUDE LANZMANN *Hamas : chantage et provocation*

LUC BOLTANSKI, ARNAUD ESQUERRE *La « collection », une forme  
neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets*

GRÉGORY CORMANN *Sartre à Venise. L'homme qui allait vers le froid.  
Sur La Reine Albemarle ou le dernier touriste (1951-1952)*

JACQUES LECARME *Sartre et Drieu : guerre des écrivains*

ISABELLE RABUT *Eileen Chang : Shanghai-Hong Kong,  
métissage et mélancolie*

ANGEL PINO *Taiwan, la littérature des villages de garnison*

CLAIRE ANGELINI *M le Maudit de Fritz Lang, en son temps  
et dans le nôtre*

MARGARET MANALE *Hermann Röchling : un baron de fer allemand  
en Lorraine (1914-1944)*

## CHRONIQUES

JEAN GEOFFROY *« C'est parfait ». Les silences de l'hôpital*

CLOTILDE LEGUIL *Les nouveaux ennemis de la psychanalyse  
au XXI<sup>e</sup> siècle*

MICHELINE B. SERVIN *D'Athènes à Avignon, à la recherche  
du théâtre*

320 P.

**CNL**  
Centre national  
du livre

A 14822

ISSN 0040-3075



D'après photo © Chip Somodevilla/Getty Images Europe/Getty Images/AFP.

680-681

OCTOBRE-  
NOVEMBRE  
2014

Les Temps Modernes

N° 2692 - 680-681 - 28,00 €

# Les Temps Modernes

FONDATEURS

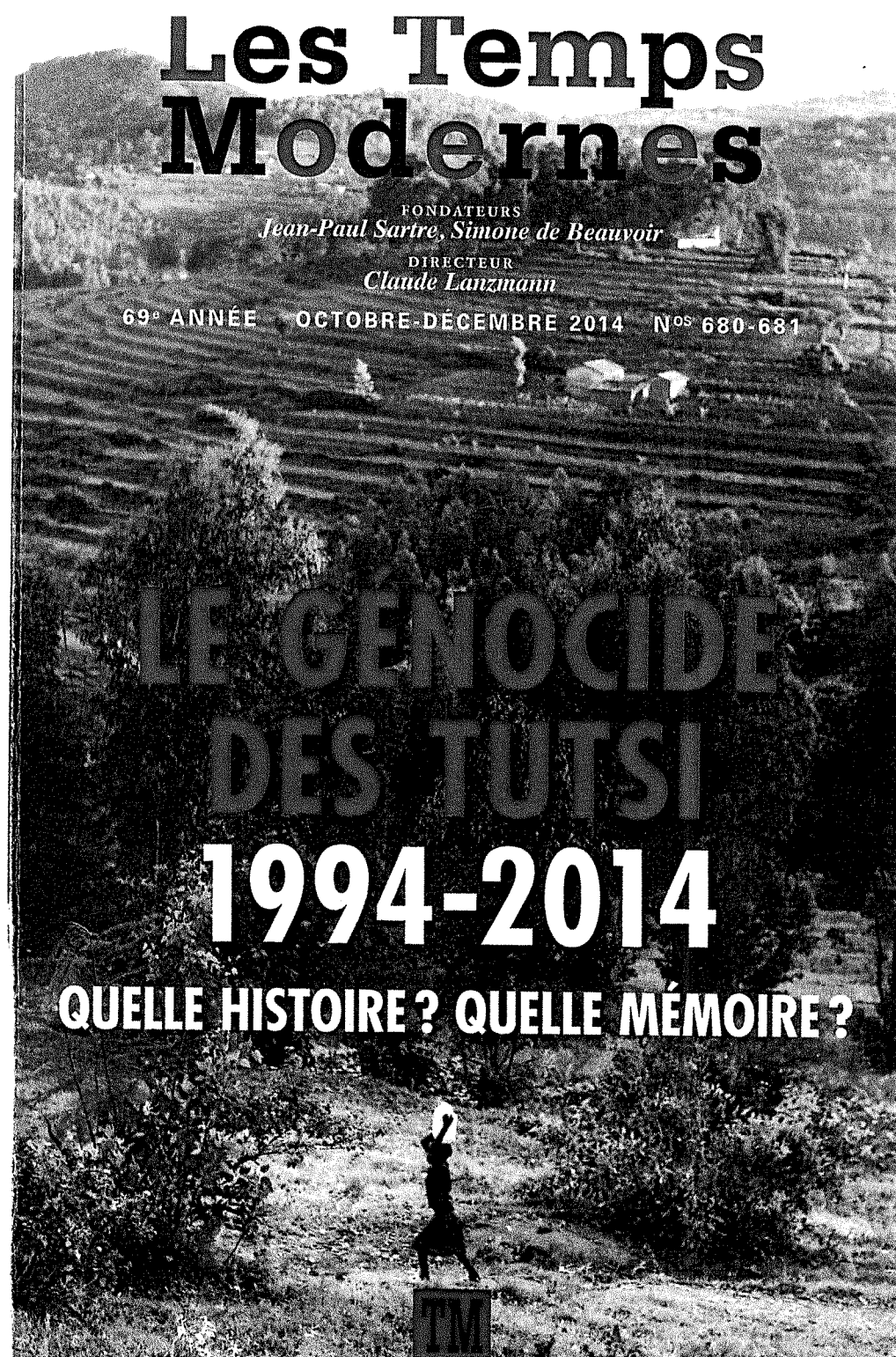
Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir

DIRECTEUR

Claude Lanzmann

69<sup>e</sup> ANNÉE OCTOBRE-DÉCEMBRE 2014 N°S 680-681

LE GENOCIDE  
DES TUTSI  
1994-2014  
QUELLE HISTOIRE ? QUELLE MÉMOIRE ?



autrement que dans la fidélité à des choix politiques problématiques, que sa grandeur pourrait venir de la reconnaissance de ses erreurs et de ses échecs, de sa capacité à amender sa politique, plutôt que de la répétition d'un « art français de la guerre qui ne change pas ».

En réalité, des leçons ont été tirées de cet échec français au Rwanda, tant par les militaires que par les politiques et les diplomates, mais ce n'est pas dans ces trois ouvrages que nous pourrions les trouver. Des voix nombreuses, aux positions diverses, existent au sein de la « Grande Muette », qui ont une expérience différente à faire valoir et qui, jusque très récemment, ne s'exprimaient pas sur la place publique. Ces voix s'adressent notamment aux politiques et à quelques hauts gradés de l'époque qui ont engagé l'armée dans cette affaire, mais qui ont laissé à d'autres le soin de se débattre avec les conséquences de ces choix. Les trois ouvrages étudiés ont moins cherché à initier un débat sur la place publique et au sein de l'armée qu'à figer dans le marbre un récit officiel et honorable de l'engagement militaire français<sup>100</sup>. Les historiens devront chercher ailleurs pour une véritable histoire de cet engagement militaire français, c'est-à-dire une histoire contradictoire qui ne s'est pas assignée à l'avance un but, qu'il s'agisse de « défendre l'honneur » ou de « demander justice ». Ce seront autant d'histoires singulières, différentes d'une unité à l'autre, ou d'un soldat à l'autre, tant chacun a vécu « son » Rwanda, qui tisseront la trame d'une histoire collective, animée ni du désir d'accuser, ni de se défendre mais, plus simplement, de comprendre.

Étienne SMITH

100. Les prises de position récentes de Guillaume Ancel, qui remettent en cause une partie du récit officiel de Turquoise, ont suscité par médias et blogs interposés des réactions virulentes de Jacques Hogard et de Michel Robardey, scandalisés, semble-t-il, par le simple fait qu'un ancien militaire pose des questions sur l'opération Turquoise.

*Jacques Morel*

LE MASSACRE DE BISESERO EN PRÉSENCE  
DES FRANÇAIS (24 JUIN-30 JUIN 1994)  
UNE ENQUÊTE

A la fin du mois de juin 1994, la France envoie des troupes au Rwanda après avoir obtenu du Conseil de sécurité des Nations Unies un mandat lui accordant le droit d'utiliser la force pour faire cesser les massacres. Cette opération « Turquoise » pénètre le 23 juin dans l'ouest du Rwanda, une région où les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) ne sont jamais venus. Il reste dans la région montagneuse de Bisesero environ 2000 survivants tutsi qui résistent encore aux attaques. Le 27 juin, des militaires français en rencontrent, mais les abandonnent en leur disant qu'ils reviendront deux ou trois jours plus tard. Les attaques contre ces Tutsi redoublent alors d'intensité. Ce n'est que le 30 juin que d'autres militaires français les redécouvrent et qu'une opération de secours est organisée. En 2005, six Rwandais déposent plainte contre l'armée française pour complicité de génocide. Ce dossier est toujours à l'instruction. Nous avons entrepris de recenser les personnes tuées dans cette région de Bisesero au début de l'opération Turquoise ainsi que les modalités de leur assassinat<sup>1</sup>.

\*

La région de Kibuye avait déjà été le théâtre de massacres contre les Tutsi en août 1992. Faisant suite à la signature d'un accord relatif à l'Etat de droit signé à Arusha le 18 août par le gou-

1. Les documents cités en références sont en général accessibles sur <http://www.francerwandagenocide.org/documents>

vernement de coalition et le Front patriotique rwandais (FPR), ils sont organisés pour entraver le processus de paix avec le FPR et la réintégration des Tutsi exclus depuis 1959. Le préfet Clément Kayishema est accusé de ne pas avoir rétabli l'ordre<sup>2</sup>.

#### LE GÉNOCIDE DANS LA PRÉFECTURE DE KIBUYE

A l'annonce de l'attentat contre le Président Habyarimana, ce n'est pas une colère populaire qui déclenche le génocide des Tutsi. Ce sont les autorités locales, préfet et bourgmestres en tête, qui l'ont mis en œuvre en mobilisant leurs subordonnés, notamment les gendarmes, les policiers communaux, les miliciens et la population hutu<sup>3</sup>. Il n'y a jamais eu de guerre dans la région, le FPR n'y est pas parvenu, il n'a pas fait incursion par le lac Kivu.

Les Tutsi ont d'abord été attaqués chez eux, leurs maisons brûlées, leur bétail volé. Ils ont cherché à se mettre à l'abri à l'église et au stade de Kibuye, à la paroisse de Mubuga, à celle de Nyange, au bureau communal de Mabanza, à l'hôpital adventiste de Mugonero, croyant à la protection de Dieu ou des autorités. Celles-ci les ont aussi incités à se regrouper, prétextant qu'il serait plus facile de les protéger. Ainsi les Tutsi de Mabanza sont envoyés au stade de Kibuye. Les gendarmes gardent les entrées, ils assurent le maintien de l'ordre. Puis ils empêchent les gens de sortir. Les assiégeants hutu armés tuent les Tutsi qui essaient de partir. Les autorités ne fournissent ni nourriture, ni eau, ni assistance médicale et les approvisionnements offerts sont interceptés par les gendarmes. Les conditions de vie à l'intérieur, surtout pour les faibles et les blessés, deviennent atroces. Au stade, le médecin allemand Wolfgang Blam, qui travaille à l'hôpital contigu, se voit interdire par le préfet d'amener de l'eau et de la nourriture<sup>4</sup>.

A cet état de siège, succèdent très vite des attaques d'Interahamwe que les réfugiés réussissent parfois à repousser avec des

2. Emmanuel Ntezimana, *Rapport sur les Droits de l'homme au Rwanda, septembre 1991-septembre 1992*, ADL, 1<sup>er</sup> décembre 1992, p. 259.

3. TPIR, Le Procureur c. Kayishema-Ruzindana, affaire n° ICTR-95-1-T, jugement, 21 mai 1999, section 312, p. 87. (Ci-après « Jugement Kayishema ».)

4. African Rights, *Rwanda : Tribute to courage*, 2002, p. 76.

pierres. Puis sont déclenchées, sur ordre d'un responsable, souvent le préfet lui-même, des attaques massives auxquelles prennent part les gendarmes, les policiers communaux, les gardiens de prison, les Interahamwe et autres civils armés qui ont cerné les lieux. Les assaillants chantent : « Exterminons-les. » Au stade, à l'église de Kibuye c'est Kayishema qui ordonne : « Commencez à travailler<sup>5</sup>. » Dans un mégaphone il dit qu'il a reçu de Kigali l'ordre de tuer les Tutsi et commande aux gendarmes d'ouvrir le feu<sup>6</sup>. Dans les lieux fermés, les assauts débutent par des jets de grenades, de bombes lacrymogènes et de pneus aspergés d'essence et enflammés. Les fuyards sont tués à l'arme blanche. Après ces longues heures de carnage, les assaillants reviennent sur les lieux pour achever les survivants.

Ces massacres commencent après l'évacuation des Blancs le 10 avril et sont perpétrés de manière quasi ininterrompue jusqu'au 19<sup>7</sup>. A Rutsiro, les Tutsi rassemblés dans la salle communale sont massacrés le 11 avril<sup>8</sup>. A Mabanza, les massacres commencent le 11 et se terminent le 14<sup>9</sup>. A la paroisse de Mubuga, ils commencent le 11 avril, l'assaut final a lieu le 15 avril et se poursuit le 16. A Kibuye, ils commencent à l'école de Nyamishaba le 15 avril dans l'après-midi. L'église et le Home Saint-Jean essuient des attaques préliminaires les mêmes jours, avant le grand assaut qui est lancé le 17. Au stade Gatwaro, le massacre commence le 18 et les assaillants reviennent le 19 pour finir leur besogne. A l'église et à l'hôpital adventiste de Mugonero (Gishyita), les Tutsi sont massacrés le 16 avril. A la paroisse de Nyange (Kivumu), ils commencent le 14 avril et se terminent le 16 par la destruction de l'église au

5. Dans le langage codé des génocidaires, travailler voulait dire tuer les Tutsi, de même que l'expression « assurer la sécurité ».

6. Jugement Kayishema, *op. cit.*, sections 329-330, p. 92.

7. Christian Terras et Mehdi Ba, *Rwanda, l'honneur perdu de l'Eglise*, Golias, avril 1999, p. 110; Nicolas Poincaré, *Gabriel Maindron, un prêtre dans la tragédie*, éd. L'Atelier, 1995, p. 72.

8. Commission pour le Mémorial du génocide et des massacres au Rwanda, *Rapport préliminaire d'identification des sites du génocide et des massacres d'avril-juillet 1994 au Rwanda*, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Culture, B.P. 624 Kigali, février 1996, p. 156.

9. Michel Bührer, *Rwanda. Mémoire d'un génocide*, Le Cherche-Midi/Unesco, 1996, p. 72.

Caterpillar, ordonnée notamment par l'abbé Athanase Seromba. A Bwakira, le massacre a lieu le 15 avril et le 17 au couvent des sœurs de l'Assomption à Birambo.

Comment sont sélectionnées les personnes tuées ? Au vu des rapports des experts commis pour examiner les cadavres sortis des fosses, les juges du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) concluent :

« Les éléments de preuve que constituent les cartes d'identité trouvées sur les victimes et qui ont été versées au dossier comme pièces à conviction indiquent bien qu'elles étaient toutes tutsi<sup>10</sup>. »

Loin d'être une explosion spontanée de sauvagerie chez un peuple primitif, le génocide des Tutsi apparaît comme un phénomène très moderne. D'ailleurs, la mobilisation par les autorités de gendarmes, de policiers, l'appel à des milices, ce marquage des victimes à l'aide de la carte d'identité, l'obligation des laisser-passer pour voyager, le racisme officiel, l'incitation à la haine des Tutsi et à les tuer par Radio Rwanda et Radio Télévision libre des Mille Collines (RTL) ne sont pas sans rappeler, à nous Français, le régime de Vichy. Toute la population est convoquée pour participer au « travail ». Le génocide est populaire et démocratique.

Combien les massacres ont-ils fait de victimes ? Une enquête, réalisée par l'association Ibuka, a fourni la liste de 59 050 personnes tuées dans la préfecture de Kibuye en 1994<sup>11</sup>. L'enquête de 2001 donne 72 688 victimes tutsi dénombrées dans la préfecture de Kibuye de 1990 à 1994<sup>12</sup>.

\*

A partir du 28 avril, les autorités font rouvrir les écoles, les services publics, les banques, comme s'il ne s'était rien passé, alors que la chasse aux Tutsi cachés continue et que des têtes coupées sont exposées au carrefour central de Kibuye. Les Tutsi

10. Jugement Kayishema, *op. cit.*, section 325, p. 90.

11. Association Ibuka Rwanda, *Dictionnaire nominatif des victimes du génocide dans la préfecture de Kibuye*, 1999.

12. Ministère de l'Administration locale et des Affaires sociales, *Dénombrement des victimes du génocide*, 17 décembre 2001.

réfugiés dans les montagnes sont poursuivis au mont Karongi le 26 avril, à la colline Kizinga (Rwamatamu) le 28 avril et à Bisesero. Le 3 mai, le Premier ministre Jean Kambanda vient à Kibuye. Un médecin lui demande de l'aide pour soigner soixante-douze enfants blessés lors du massacre du Home Saint-Jean. A l'issue de la réunion, ce médecin retourne à l'hôpital et constate que les enfants ont été massacrés<sup>13</sup>. Le 16 mai, Théodore Sindikubwabo, président intérimaire, confirme le préfet Kayishema comme représentant du gouvernement à Kibuye. Il félicite les autorités parce que la sécurité règne dans la préfecture et qu'il n'existe pas à Kibuye de « ces personnes indifférentes et récalcitrantes<sup>14</sup> ».

Le préfet Clément Kayishema n'est pas le seul organisateur des massacres, mais il joue un rôle central. Médecin de formation, il adhère au Parti démocrate chrétien (PDC), créé en 1991 et censé s'opposer à la dictature du Président Habyarimana. Mais une fraction rejoint le Hutu Power, formé des courants anti-tutsi des partis d'opposition. A Kibuye, ces fractions Hutu Power des partis d'opposition PDC et surtout MDR (Mouvement démocratique républicain) du Premier ministre Jean Kambanda vont se trouver associées au MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement, ancien parti unique du Président Juvénal Habyarimana) pour exterminer les Tutsi. Préfet depuis 1992, Kayishema non seulement organise les massacres, mais il en prend souvent la tête et tue lui-même avec un fusil ou une épée. Les militaires français ne l'arrêteront pas alors qu'ils ont rapidement appris qu'il était l'organisateur des massacres. Il s'enfuit au Zaïre le 16 juillet. Il se réfugie à Bukavu et y est employé comme médecin par l'Ordre de Malte<sup>15</sup>. Une mission envoyée par l'Internationale démocrate-chrétienne (IDC) dans les camps de réfugiés rwandais au Zaïre, comprenant notamment le Français Bernard Stasi, lui confie la coordination de toute l'aide humanitaire catholique à Bukavu<sup>16</sup>. Bénéficiant de la protection de l'évêché de Bukavu, il explique à Charles Petrie, fonctionnaire de

13. TPIR, Le Procureur c. Jean Kambanda, affaire n° ICTR-97-23-S, jugement portant condamnation, 4 septembre 1998, section 39.ix, p. 13.

14. *Meeting à Kibuye le 16 mai 1994 : visite du président de la République*, Radio Rwanda, 17 mai 1994.

15. African Rights, *Rwanda : Death, Despair and Defiance*, 1995, p. 132.

16. Gaétan Sebudandi, *Le Devoir de témoigner dans l'affaire Guy Theunis*, ARI/RNA, 24 novembre 2005.



l'ONU, que les cadavres de Tutsi qui traînent partout dans sa préfecture sont ceux de terroristes<sup>17</sup>. Il a été condamné à perpétuité par le TPIR.

Ces massacres ne se déroulent pas dans un paysage de miradors et de barbelés, mais dans un paysage merveilleux fait de montagnes à la végétation luxuriante qui plongent dans le lac Kivu, tel ce Home Saint-Jean sur son promontoire qui s'avance sur les eaux vertes et bleues. « Ce sont des massacres grandioses dans des paysages sublimes », s'écrie un académicien hélicopté par les militaires français<sup>18</sup>. Ce « grandiose » est une allusion à l'Apocalypse que le colonel Bagosora aurait dit vouloir déclencher<sup>19</sup>. La vision apocalyptique de l'apôtre saint Jean va se réaliser ici par « la solution finale du préfet de Kibuye<sup>20</sup> » dans ce « paradis terrestre » que « l'enfer a rattrapé ».

Le Rwanda est terre d'Eglise, consacrée au Christ Roi. Inspirés par l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau, les missionnaires firent des Tutsi une race supérieure puis, assimilant la volonté d'indépendance à la contagion communiste, ils déchaînèrent contre eux les Hutu.

Après l'assassinat du Président Habyarimana, l'Eglise considère que « la cause du génocide tutsi d'avril 1994 est l'attaque du pays par les Tutsi eux-mêmes<sup>21</sup> ». Les évêques rwandais soutiennent le gouvernement intérimaire dit des *Abatabazi*, c'est-à-dire des Sauveurs<sup>22</sup>, et hébergent le Président Sindikubwabo à Kabgayi.

17. Charles Petrie, *The Failure to Confront Evil. A Collective Responsibility*, in Carol Rittner, John K. Roth, Wendy Whitworth, *Genocide in Rwanda. Complicity of the Churches?* Aegis in association with Paragon House, 2004, pp. 102-103.

18. Jean d'Ormesson, « J'ai vu le malheur en marche », *Le Figaro*, 19 juillet 1994.

19. Jean-François Dupaquier, *L'Agenda du génocide. Le témoignage de Richard Mugenzi, ex-espion rwandais*, Karthala, 2010, p. 208.

20. Patrick de Saint-Exupéry, « La "solution finale" du préfet de Kibuye », *Le Figaro*, 5 juillet 1994, p. 6.

21. Mgr André Perraudin, *Un évêque au Rwanda*, éd. Saint-Augustin, 2003, p. 277.

22. Communiqué des évêques catholiques du Rwanda, signé par Mgr Thaddée Nsengiyumva, *Osservatore Romano*, 11-12 avril 1994. Cf. *La Documentation Catholique*, 15 mai 1994, n° 2094, pp. 496-497.

Alors qu'au Rwanda les églises étaient transformées en abattoirs, les évêques africains réunis à Rome n'ont exprimé aucune condamnation. C'est dans des paroisses en Italie que des criminels comme l'abbé Seromba ont trouvé refuge. Concurrentes de l'Eglise catholique, les Eglises protestantes ont adopté la même idéologie raciale. Ainsi le complexe adventiste de Mugonero a été aussi le théâtre de massacres auxquels le pasteur Elizaphan Ntakirutimana, président de l'église adventiste du septième jour pour l'ouest du Rwanda, a participé, refusant même de sauver ses confrères tutsi<sup>23</sup>.

\*

Dès le 7 avril, dans la région montagneuse de Bisesero, à 20 km au sud de Kibuye, les Tutsi sont obligés de fuir leur domicile. Ils ont une tradition de résistance qui leur a permis depuis 1959 de repousser les pogroms. Ils sont rapidement rejoints par les rescapés des massacres qui se déroulent dans toute la préfecture de Kibuye. Ils se cachent dans les forêts, dans des grottes et des trous où était exploitée la cassitérite, le minerai d'étain. Ils sortent la nuit en quête de nourriture. Des attaques massives sont lancées contre eux avec des militaires, des policiers communaux, des Interahamwe et des paysans armés. Ces attaques se poursuivent tout au long du mois d'avril. La résistance est organisée. A coups de pierres, de machettes prises aux assaillants, les Tutsi se défendent et font reculer parfois leurs bourreaux. Leur tactique est de « se mélanger ». Les plus vigoureux attendent les assaillants en position couchée, puis, quand ceux-ci arrivent tout près, ils les attaquent à coups de pierres ou en combat corps à corps. Leur chef, Birara, « donnait des coups de bâton à ceux qui refusaient d'avancer. Il demandait également aux femmes et aux enfants d'apporter des pierres ou des bâtons<sup>24</sup> ». Alors que presque partout les grands massacres étaient terminés fin avril, sur les collines de Bisesero, les Tutsi résistaient encore. Ils ont même tué des assaillants et leur ont pris des fusils. Mais, sans munitions, ils n'ont pu s'en servir. Cette résistance est la cause de l'arrêt des attaques pendant deux semaines, fin avril début mai.

23. Philip Gourevitch, *Nous avons le plaisir de vous informer que, demain, nous serons tués avec nos familles*, Denoël, 1999, p. 52.

24. African Rights, *Résistance au génocide : Bisesero, avril-juin 1994*, avril 1998, p. 17. (Ci-après *Résistance au génocide : Bisesero*.)

Le 3 mai, le Premier ministre, Jean Kambanda, préside une réunion à Kibuye où le préfet fait état de l'insécurité régnant dans la région à cause des personnes rassemblées à Bisesero et demande des renforts<sup>25</sup>. Aloys Ndimbati, bourgmestre de Gisovu, y déclare :

« A la limite de Gishyita et de Gisovu et même de Gitesi, il y a des gens qui nous semblent être des *Inkotanyi*. En fait ce sont de grands *Inkotanyi*<sup>26</sup>. Nous croyons que ce sont ces gens qui créent de l'insécurité, qui provoquent des troubles. Nous y sommes allés pour ramener le calme, mais des policiers et des gendarmes ont été tués. [...] Ils ont même hissé le drapeau du FPR<sup>27</sup>. »

Les 13 et 14 mai, commandés par le préfet Kayishema, des militaires, des miliciens de Cyanguu et Gisenyi sont envoyés par camions, par cars. Ils encerclent la colline Muyira où se sont regroupés les Tutsi et leur infligent des pertes effroyables. Dès lors, les survivants n'eurent plus la force de mener une résistance organisée. Il ne leur restait qu'à fuir ou à se cacher. Pour les débusquer, les assaillants usèrent de stratagèmes, leur disant que la guerre était finie, qu'ils venaient les secourir, ou utilisant un enfant pour trouver leurs cachettes. Sur 50 000 Tutsi, il en restait 2 000 à la fin du mois de juin<sup>28</sup>.

La prise de l'aéroport de Kigali par le FPR amène le Président intérimaire Sindikubwabo à écrire à son homologue français pour le remercier de « son aide jusqu'à ce jour » et l'appeler au secours<sup>29</sup>. La prise de Gitarama début juin, qui oblige le gouvernement à fuir à Gisenyi, amène la France à mettre sur pied une opération de secours qui sera décidée le 15 juin.

Avant l'arrivée des Français, les autorités rwandaises font disparaître les traces des massacres. On jette les cadavres dans des fosses,

25. Jugement Kayishema, *op. cit.*, section 406, p. 111.

26. *Inkotanyi* : « Ceux qui vont jusqu'au bout ». Nom que se sont donnés les soldats du FPR.

27. *Visite de Jean Kambanda à Kibuye le 3 mai*, Radio Rwanda, 9 mai 1994.

28. *Résistance au génocide : Bisesero*, *op. cit.*, pp. 2, 63-64.

29. Dr Théodore Sindikubwabo, Président de la République à Son Excellence Monsieur François Mitterrand, Kigali, le 22 mai 1994. Lettre transmise par le général Quesnot à l'attention de Monsieur le Président de la République, 24 mai 1994.

on nettoie les traces de sang dans les églises, mais l'odeur des cadavres en décomposition demeure<sup>30</sup>. Les attaques redoublent en juin à Bisesero. Dans une lettre du 2 juin au ministre de l'Intérieur, Clément Kayishema signale une infiltration du FPR et demande des renforts et des munitions en prévision d'une attaque du FPR sur Kibuye. Il rappelle la nécessité de protéger les antennes FM du mont Karongi (qui réémettent radio, RTL) et l'usine à thé de Gisovu. Le 10 juin, le Conseil des ministres, réuni à Gisenyi, traite du problème des *Inyenzi* (cafards), c'est-à-dire des Tutsi qui résistent encore dans la région de Kibuye<sup>31</sup>. Le ministre de l'Information, Eliezer Niyitegeka, tient deux réunions à Kibuye, le 10 juin et la semaine suivante vers le 17, pour organiser la liquidation des Tutsi de Bisesero<sup>32</sup>. Le 12 juin, Clément Kayishema demande au ministère de la Défense d'ordonner au commandant militaire de Kibuye « d'assurer l'encadrement », du 15 au 18 juin, du ratissage du secteur Bisesero à Gishyita par la population, « dans le cadre de la défense civile » et de fournir des grenades et des munitions notamment pour des mitrailleuses<sup>33</sup>. Le 17 juin, le gouvernement décide d'une opération de ratissage dans le secteur de Bisesero. Suite à ce Conseil des ministres du 17 juin, le ministre de l'Intérieur, Edouard Karemera, originaire de Mabanza, près de Kibuye, demande le 18 juin au commandant du secteur opérationnel de Gisenyi, le lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva, d'apporter son soutien au groupement de gendarmerie de Kibuye pour l'opération de ratissage dans le secteur Bisesero « qui est devenu un sanctuaire du FPR<sup>34</sup> ». Juste avant l'arrivée des militaires français à Kibuye, le préfet aurait déclaré : « Il faut tout nettoyer avant que les Français ne soient là. » Pour son

30. Jean d'Ormesson, « La drôle d'odeur de l'église de Kibuye », *Le Figaro*, 20 juillet 1994, p. 24.

31. André Guichaoua, *Rwanda 1994. Les politiques du génocide à Butare*, Karthala, 2005, pp. 415-416.

32. TPIR, Le Procureur c. Eliezer Niyitegeka, affaire n° ICTR-96-14-T, Jugement portant condamnation, 16 mai 2003, section 225, pp. 56-57. (Ci-après « Jugement Niyitegeka »).

33. Clément Kayishema, Télégramme au ministre de la Défense, 12 juin 1994. Cf. TPIR, affaire Clément Kayishema-Obed Ruzindana, Pièce à conviction n° 296, 16 février 1998.

34. Edouard Karemera, ministre de l'Intérieur, au colonel Nsengiyumva, Gisenyi, 18 juin 1994. Objet : opération de ratissage à Kibuye. Cf. HRW, FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Karthala, 1999, p. 256.

ancien chauffeur Ozias, « le préfet voulait achever la liquidation des Tutsi pour que les Français ne trouvent aucun témoin<sup>35</sup> ».

#### L'OPÉRATION TURQUOISE

L'opération proposée par la France et approuvée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 22 juin 1994 est une opération sous chapitre VII, à « caractère strictement humanitaire », qui vise à « contribuer, de manière impartiale, à la sécurité et à la protection des personnes déplacées, des réfugiés et des civils en danger au Rwanda<sup>36</sup> ». Le mot *génocide* n'y apparaît pas. Habilement rédigé, ce texte permet de prendre autant la défense des Hutu, dont de nombreux assassins pourchassés par le FPR, que des Tutsi.

L'ordre d'opération Turquoise enjoint aux officiers français de contacter les autorités locales et de les inciter à rétablir leur autorité. Or ce sont ces autorités qui ont organisé les massacres. Il prévoit de s'avancer dans le « pays hutu » en direction de Kigali. La capitale étant sur le point de tomber aux mains du FPR, cet objectif tend à prouver que l'opération vise à secourir les forces gouvernementales, milices comprises. Par ailleurs, l'ordre d'opération évoque une offensive du FPR sur Kibuye, alors que les cartes de la Direction du renseignement militaire (DRM) indiquent que la ligne de front entre les Forces armées rwandaises (FAR) et le FPR passe encore près de Gitarama<sup>37</sup>.

L'opération devant être « impartiale et neutre » selon la résolution, les Français des forces spéciales, arrivés le 23 juin, ne démantèlent pas les barrages routiers. Pour leur chef, le colonel Rosier, « les miliciens font la guerre. Par souci de neutralité, nous n'avons pas à intervenir. Sinon, demain, s'il y a des infiltrations de rebelles, on nous fera porter le chapeau<sup>38</sup> ». Le TPIR reconnaîtra d'ailleurs

35. Patrick de Saint-Exupéry, « La "solution finale" du préfet de Kibuye », *Le Figaro*, 5 juillet 1994, p. 6.

36. ONU, S/RES/929 (1994).

37. DRM, « Rwanda, Situation militaire au 14 juin 1994 », 14 juin 1994. Cf. Mission d'information parlementaire, *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994*, 15 décembre 1998, tome II, annexes, p. 381.

38. Stephen Smith, « Dialogue difficile avec les massacreurs », *Libération*, 27 juin 1994, p. 16.

« que les barrages routiers érigés au Rwanda n'avaient aucun rapport avec les opérations militaires, et qu'ils avaient pour seul but de faciliter l'identification des victimes tutsi du génocide<sup>39</sup> ».

La neutralité du colonel Rosier est bienveillante à l'égard du gouvernement puisqu'il rencontre, le 24 juin, Augustin Bizimana, ministre de la Défense, et Jérôme Bicamumpaka, ministre des Affaires étrangères. Il ne leur reproche pas l'organisation des massacres, mais leur dit « qu'il serait catastrophique pour leur image que d'autres massacres aient lieu<sup>40</sup> ». Il s'est peut-être entretenu aussi avec Anatole Nsengiyumva, commandant de Gisenyi et initiateur du génocide dès la nuit du 6 au 7 avril<sup>41</sup>. Celui-ci est chargé le 18 juin d'apporter son soutien militaire au « ratissage » à Bisesero et il est nommé officier de liaison entre l'armée rwandaise et Turquoise.

Au premier briefing des officiers à leur arrivée au Rwanda, Rosier leur dit que « des rebelles tutsi venant d'Ouganda envahissent le pays et zigouillent tous les autres<sup>42</sup> ». Rosier commandait en 1992 l'opération française Noroît qui soutenait l'armée gouvernementale rwandaise contre le FPR. En ce mois de juin 1994, l'ennemi pour lui serait resté le même. Depuis 1959, il est de tradition, à chaque tentative de retour armé des exilés tutsi, de massacrer les Tutsi restés à l'intérieur du pays, au motif qu'ils sont complices. Cette même mécanique de représailles se remet en marche lors de l'attaque du FPR en octobre 1990. Elle est cautionnée par les dirigeants français pour qui le Tutsi est l'ennemi. Ainsi, l'amiral Lanxade désigne l'armée du FPR par « les forces tutsi » dans une note au Président Mitterrand<sup>43</sup>. C'est pour cette raison que les militaires français contrôlent en 1993 les cartes d'identité, arrêtent les Tutsi et les livrent aux militaires ou aux gendarmes rwandais, quand ce n'est pas aux miliciens.

39. Jugement Kayishema, *op. cit.*, section 288, p. 81.

40. Note manuscrite du colonel Rosier au général Le Page, samedi 25 juin 1994, 7h45. Voir Sylvie Coma, « Rwandais : les bonnes affaires du capitaine Barril au temps du génocide », *Charlie Hebdo*, 9 septembre 2009.

41. Linda Melvern, *Conspiracy to Murder. The Rwandan Genocide*, Verso, 2006, p. 165.

42. Laure de Vulpian et Thierry Prunghaud, *Silence Turquoise*, Don Quichotte, 2012, p. 103.

43. L'amiral [Lanxade], chef de l'état-major particulier, Note à l'attention de Monsieur le Président de la République, 11 octobre 1990, Objet : Rwanda, Situation.

\*

La sœur Marie Julianne Farrington, supérieure des Sœurs de Sainte-Marie de Namur, est arrivée des Etats-Unis au couvent de Kibuye à la fin mai 1994. Elle s'est renseignée sur les massacres à Kibuye, elle est allée à Mubuga, elle savait que des Tutsi résistaient toujours à Bisesero. A Kibuye, elle a entendu plusieurs fois des soldats revenir de Bisesero et se vanter du nombre de Tutsi qu'ils avaient tués. N'ayant pu obtenir du préfet Kayishema l'autorisation d'évacuer les sœurs, elle est allée à Goma et, lors de deux rencontres les 21 et 23 juin, elle a informé les militaires français des massacres dans la région de Kibuye<sup>44</sup>.

Au début de l'opération Turquoise, Josué Rubambana, rescapé des massacres de Mugonero et de Bisesero, a pu gagner Goma et demander aux militaires français de secourir les Tutsi de Bisesero. Le 27 juin, le groupe de reconnaissance du lieutenant-colonel Duval, accompagné de trois journalistes, rencontre des survivants. Il ne leur porte pas secours. Les Tutsi qui résistaient à leurs attaques depuis le mois d'avril sont massacrés devant des Français dotés d'un armement impressionnant qui observent à la jumelle. Ce n'est que le 30 qu'ils se décideront à leur porter secours, alors que des journalistes ont déjà pris contact avec les survivants, comme l'a décrit Philippe Boisserie, de la chaîne de télévision France 2<sup>45</sup>. Le rapport de la Mission d'information parlementaire de 1998 ne retient que la version des militaires et affirme que ce délai de trois jours n'est pas intentionnel.

\*

Le 16 février 2005, six plaintes de Rwandais sont déposées contre l'armée française avec constitution de partie civile pour « complicité de génocide ». Trois d'entre elles concernent Bisesero.

Des militaires, des historiens, des publicistes écrivent et clament dans les médias que les militaires français ont été trompés par

44. Marie Julianne Farrington, « Rwanda, 100 Days – 1994 : One Perspective », in Carol Rittner, *op. cit.*, pp. 93-109.

45. Philippe Boisserie et Danielle Birck, « Retour sur images », *Les Temps Modernes*, n° 583, juillet-août 1995, pp. 198-216.

les autorités locales, qu'ils avaient ordre de ne pas entrer en contact avec le FPR, qu'ils n'avaient pas encore les moyens de secourir les Tutsi, que le lieutenant-colonel Duval, qui a rencontré les Tutsi le 27 juin, n'en a pas rendu compte à sa hiérarchie, etc<sup>46</sup>.

Certains prétendent qu'entre le 27 et le 30 juin il n'y aurait pas eu de personnes tuées dans la région de Bisesero. Notamment, Michel Peyrard affirme en 2004 :

« Nous avons vu des morts, par dizaines. Mais aucun n'avait été tué dans les heures qui avaient précédé. Je dis bien : pas un seul cadavre qui puisse avoir été celui d'un des 1 000 Tutsi sacrifiés entre le 27 et le 30 juin, selon Paul Kagame<sup>47</sup>. »

Or en 1994, le 30 juin, il voyait « dans la rivière, au pied d'une chute, quatre corps, le père, la mère, les deux jeunes enfants. Ils ont été abattus hier. Blessés, ils n'avaient aucune chance. Ils ont choisi de mourir ensemble<sup>48</sup> ». Pourtant, de l'avis même des militaires présents sur les lieux, il y avait « cent quatre de ces blessés, grièvement atteints par balle ou machette, probablement dans les deux jours précédents<sup>49</sup> ». A Philippe Boisserie qui lui demandait si les cadavres venaient d'être massacrés, le capitaine de frégate Marin Gillier répond : « Certains anciens, d'autres beaucoup plus récents<sup>50</sup>. »

46. Bernard Lugan, *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, éditions du Rocher, 2005 ; Pierre Péan, *Noires fureurs, Blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Enquête*, Mille et une nuits, 2005 ; Olivier Lanotte, *La France au Rwanda (1990-1994). Entre abstention impossible et engagement ambivalent*, P.I.E Peter Lang, 2007 ; Jean-Claude Lafourcade et Guillaume Riffaud, *Opération Turquoise*, Perrin, 2010.

47. Michel Peyrard, « Génocide rwandais : les fausses accusations de Kagame », *Paris Match*, 8 avril 2004, p. 110.

48. Michel Peyrard, « Terré dans son trou depuis deux mois, Bernard voit au-dessus de lui les bottes de ses bourreaux... », *Paris Match*, 14 juillet 1994, p. 40.

49. Corine Lesnes, « A la rencontre des victimes dans le "triangle de Kibuye" », *Le Monde*, 2 juillet 1994, p. 3.

50. Philippe Boisserie, *France 2*, 1<sup>er</sup> juillet 1994, 23 heures.



## L'ENQUÊTE

On estime qu'à la fin du mois de juin 1994, près de 1 000 survivants tutsi ont été tués dans la région de Bisesero alors que les militaires français de l'opération Turquoise étaient présents et étaient informés de ces tueries<sup>51</sup>. Afin que la liste des victimes soit établie, l'auteur de ces lignes et Vénuste Kayimahe ont, en coordination avec deux plaignants dans la procédure contre l'armée française, fait une enquête du 28 juin au 10 juillet 2013 auprès des rescapés qui ont été invités à donner leur témoignage sur des personnes tuées après le 23 juin 1994 dans la région de Bisesero et de Kibuye. Nous avons entendu 163 informateurs qui nous ont permis de remplir 417 fiches décrivant un décès. Après exclusion de réponses incomplètes ou hors période et élimination des redondances, nous avons identifié 381 personnes tuées à partir du 24 juin 1994. Bien qu'elle ne soit pas exhaustive et qu'elle puisse contenir quelques erreurs, nous avons remis cette liste à la justice<sup>52</sup>.

Les troupes françaises entrent officiellement au Rwanda le 23 juin. Les forces spéciales françaises du Commandement des opérations spéciales (COS) prennent le contrôle de Cyanguu et du camp de Nyarushishi. Le 24 juin, le groupement du 1<sup>er</sup> RPIMa va jusqu'à Gikongoro, les trente-quatre hommes des commandos de l'air (CPA 10) sont transportés par trois hélicoptères Puma à Kibuye et les hommes du commando de marine Trepel vont par la route de Cyanguu à Kibuye, sans toutefois parvenir à cette localité. Ils sont montrés à la télévision au camp de Kirambo<sup>53</sup>. Nous estimons qu'ils sont arrivés jusqu'au voisinage de Gishyita à 5 km de Bisesero. Sans oublier des avions de chasse basés à Kisangani au Zaïre, les troupes spéciales françaises disposent dès le 24 juin de l'armement, des moyens de déplacement, d'observation et de communication permettant d'arrêter des massacres qui se font, comme on le verra plus loin, essentiellement à l'arme blanche. Les troupes françaises

51. *Résistance au génocide : Bisesero*, op. cit., p. 3.

52. La liste des victimes est consultable à l'adresse <http://jacques.morel67.free.fr/BiseseroEnquete2013.html>

53. Philippe Boisserie et Eric Maisy, Edition spéciale Rwanda, France 2, 25 juin 1994, 20 heures.

pouvaient évacuer les blessés graves et protéger les survivants. Elles ont été informées par la sœur Farrington que les massacres organisés par les autorités continuaient dans la région de Kibuye.

Bisesero désigne deux points sur la carte et deux secteurs administratifs, l'un dans la commune de Gishyita, l'autre dans la commune de Gisovu. Puisque beaucoup de Tutsi se sont réfugiés à Bisesero, les victimes que nous recherchons n'étaient pas nécessairement domiciliées à Bisesero. Cette enquête nous a permis de recenser 17 victimes résidant à Gitesi ou Mabanza et tuées à Gitesi, c'est-à-dire à Kibuye. Nous les prenons en compte néanmoins parce que des militaires français y étaient stationnés.

Parmi les 381 victimes, nous comptons 180 femmes (47 %) et 201 hommes. L'âge moyen des victimes est de vingt-cinq ans, l'âge médian de dix-neuf ans. 84 victimes (22 %) ont dix ans ou moins. C'est la tranche d'âge dix-quinze ans qui compte le plus de victimes. Cette hécatombe des jeunes est la même quel que soit le sexe. Le nombre important de femmes et d'enfants tués montre bien qu'il ne s'agit pas de victimes de combats mais de tueries systématiques des personnes du groupe tutsi.

On peut être surpris que les rescapés parviennent à donner des dates précises pour ces événements. Faut-il suspecter une volonté d'accuser les militaires français ? N'est-ce pas ce qu'indique le choix du 27 juin comme date de commémoration des massacres de Bisesero ? Après presque trois mois à être traqués comme du gibier, il était difficile aux rescapés de garder la notion du calendrier. Par exemple, dans l'enquête d'African Rights publiée en avril 1998, ils affirment que « le 26 juin, ils virent passer des troupes françaises en mission de reconnaissance<sup>54</sup> », alors que nous savons par les trois journalistes qui accompagnaient le groupe du lieutenant-colonel Duval, alias Diego, qu'ils sont venus le 27 juin<sup>55</sup>. Il y a eu chez les rescapés un travail de reconstruction de la mémoire, notamment à l'occasion des récits faits lors des commémorations et lors des procès Gacaca. Deux événements marquent pour eux cette période, c'est la venue des Français qui les ont abandonnés et leur retour, jour où les hélicoptères se sont posés à Bisesero et ont emmené des blessés à Goma. Ils correspondent aux dates des 27 et

54. *Résistance au génocide : Bisesero*, op. cit., p. 63.

55. Patrick de Saint-Exupéry, « Rwanda : les assassins racontent leurs massacres », *Le Figaro*, 29 juin 1994, p. 3.

30 juin, ce qui nous permet de corriger. L'existence de plusieurs témoignages pour la même victime nous permet d'apprécier l'erreur qu'ils font sur les dates. Nous retenons qu'il faut admettre une erreur de deux jours en moyenne sur les dates qu'ils fournissent. La date de la mort est fournie exactement dans 333 cas, soit 87%. Dans 48 autres cas, elle est donnée sous forme d'un intervalle.

Le nombre de personnes tuées passe de 19 victimes le 24 juin à 85 victimes le 27 juin, puis décroît jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet où nous n'enregistrons plus que 4 victimes. Nous en dénombrons 138 avant le 27 juin, 236 entre le 27 et le 30 juin, 5 au-delà. Après le 3 juillet, une seule victime est signalée le 18 août. Les personnes tuées sont originaires de la région. 76% proviennent de Gishyita, 14% de Gisovu et 8% de Gitesi (ville de Kibuye). La comparaison avec une autre enquête<sup>56</sup> laisse penser que cette commune de Gitesi est sous représentée dans notre échantillon.

\*

Il arrive souvent que la victime soit tuée avec plusieurs armes différentes. Les fusils et grenades ont été utilisés dans 19% des cas, donc dans 75% des autres cas où l'arme est indiquée, il s'agit d'armes blanches, dont des machettes dans 48% des cas. Le fusil est plus utilisé contre les hommes (68% des cas) que contre les femmes (32% des cas). Aucune victime d'armes lourdes (obus, mines, roquettes...) n'a été signalée.

La mort est non seulement donnée, mais encore mise en scène :

— « Ma mère, les tueurs lui ont demandé de d'abord donner son enfant pour qu'ils le tuent et ils ont massacré trois de ses enfants devant ses yeux ; elle est morte avec un immense chagrin, celui d'avoir vu les siens massacrés sous ses yeux. Ceci est un acte d'extrême cruauté. » (Mukarukaka Constance, 29 ans, Nshimiyimana, 11 ans, Hitimana Ildephonse, 7 ans, Niyinderera, 4 ans, Vèreène, 1 an, tués le 24 juin.)

— « Elle portait sur son dos son bébé de moins d'un mois, les tueurs ont fait téter à ce dernier le sein du cadavre de sa mère puis l'ont aussi tué. » (Mukangarambe Cansilde, 26 ans, tuée le 27 juin.)

56. Philip Verwimp, « Death and survival during the 1994 genocide in Rwanda », *Population Studies*, mars 2004, Table B3, p. 244.

— « Les tueurs lui ont d'abord commandé de tuer ses deux enfants, elle a refusé et ils l'ont découpée en pièces, membre par membre, jusqu'à ce que mort s'ensuive. » (Nyiragwiza Anisie, 28 ans, tuée le 28 juin.)

— « Les assassins lui ont ouvert le ventre pour regarder comment un enfant tutsi se tient dans les entrailles de sa mère. Elle était enceinte de huit mois. » (Mukabera Donatille, 32 ans, tuée le 28 juin.)

Les tueurs utilisent des enfants pour débusquer les adultes :

— « Les tueurs l'ont attrapé dans le buisson où il se cachait et ils l'ont obligé à aller leur montrer la cachette de sa maman, ils ont usé du terrorisme pour cela. » (Hitimana Ildephonse, 7 ans, déjà cité.)

Dans beaucoup de cas, la mort ne survient qu'après de longues souffrances. La victime est d'abord blessée et n'est achevée que plus tard :

— « Les assassins l'ont laissé agonisant, il est mort seulement environ trois heures après, vers 19 heures. » (Nshimiyimana, 11 ans, cité ci-dessus.)

— « Elle a été transpercée de coups de bambou et coupée à la machette. » (Mukandinda Judith, 31 ans, tuée le 25 juin.)

— « La première fois ils l'ont tuée, mais elle n'est pas morte, quatre jours après ils sont revenus et l'ont achevée. » (Nyiramaritete, 3 ans, tuée le 25 juin.)

— « Maman a été massacrée horriblement, les assassins ont commencé par la couper à la machette sans la tuer tout à fait, c'est dans une deuxième attaque qu'ils l'ont achevée. » (Nyirabuseruka Xavérine, 33 ans, tuée le 25 juin.)

— « Elle a été tuée en compagnie de son enfant, mais celui-ci n'a pas succombé sur le coup, il est mort quelques jours après. » (Nyirankuriza Immaculée, 28 ans, tuée le 25 juin, son enfant avait un an.)

— « Sa maman le portait sur son dos car il avait déjà été blessé par une grenade qui lui avait emporté les doigts des pieds. » (Butorano, 8 ans, tué le 26 juin.)

— « Les tueurs l'ont débusquée du buisson où elle se cachait et lui ont enfoncé une épée dans le corps et l'enfant

qu'elle portait dans son dos a été ensuite abattu avec un coup de gourdin sur la tête. » (Mukamugema Anathalie, 22 ans, tuée le 26 juin.)

— « Les tueurs lui ont jeté une grenade qui l'a blessé, il est resté des jours à agoniser et il est mort le 30 juin 1994. » (Kanakuze Wenceslas, 45 ans, blessé le 26 juin.)

— « Le 24 juin, les tueurs lui ont brisé les genoux, les gens l'ont cachée, mais les tueurs l'ont retrouvée le 26 juin et l'ont achevée. » (Uwimana Nyiramishogoro, 5 ans.)

— « Quand nous l'avons retrouvée, sa tête était couverte de blessures par machettes, car il s'était d'abord défendu. Il a été tué définitivement lors d'une deuxième attaque. » (Songa, 31 ans, tué le 26 juin.)

— « Il avait été blessé par un tir deux jours avant et a été achevé à la machette le 26 juin lorsque les tueurs l'ont découvert à nouveau. » (Munyabagisha Elizaphan, 42 ans.)

— « Il a été tué par balles et puis le corps a été battu avec des massues et pour finir les tueurs lui ont tranché la tête prétextant qu'il les avait trop fatigués. » (Jean, 17 ans, fils de Kabera Etienne, tué le 27 juin.)

— « Tabassée avec une massue le 26 juin 1994, elle a été laissée agonisante. Le lendemain ils sont revenus l'achever. » (Mukarempera Odette, 20 ans, tuée le 27 juin.)

— « Une grenade lui a été jetée le 25 juin 1994 qui l'a déchiquetée sans la tuer tout à fait. Je l'ai soulevée et l'ai emmenée à la maison. Les tueurs sont alors revenus, l'ont portée dans la maison et y ont mis le feu. Elle a été tuée vers 16 h (le 27). » (Uwanyiligira Elina, 15 ans.)

— « Il n'a pas été tué complètement le premier jour, c'est le lendemain qu'ils l'ont achevé. » (Musabyimana Gérard, 13 ans, tué le 27 juin.)

— « Il a d'abord été blessé par balles sur le talon d'Achille et c'est trois jours plus tard qu'il a été débusqué de son buisson et tué pour de bon. » (Mushimiyimana Ezra, 15 ans, tué le 27 juin.)

— « Les tueurs l'ont d'abord coupé partout sur le corps avec les machettes, puis lui ont sectionné les jambes. » (Kayirabo, 40 ans, tué le 27 juin.)

— « Elle a reçu des coups de gourdin le 26 juin. Je suis allé la voir et j'ai constaté qu'elle n'avait pas rendu son dernier souffle. Je l'ai alors transportée à la maison et c'est là que les assassins l'ont retrouvée le lendemain 28 juin et l'ont achevée à coups de gourdin sur la tempe. Elle a été tuée vers 13 h. » (Cyurinyana Thérèse, 68 ans.)

— « On a trouvé le cadavre, on lui avait coupé la langue, elle était déposée à côté par terre, pleine de boue. Découpée par les miliciens Interahamwe le 13 mai 1994, mais pas morte. Achevée le 27 juin à l'arrivée des Français. » (Ingabire Jeanne, 7 ans.)

— « Il a reçu une grenade (stream) au bras et à la jambe en mai et a été tué pour de bon après. Je l'ai trouvé mort, mais j'ai observé de loin la troupe des tueurs qui allaient le massacrer (le 28 juin). » (Murwanashyaka Charles, 19 ans.)

— « Les tueurs lui ont coupé les bras, une oreille et d'autres parties du corps, l'ont ensuite tiré dans un champ de roseaux et y ont mis le feu. » (Uzabakirho Laurent, 25 ans, tué le 28 juin.)

— « On lui a d'abord découpé les jambes, nous on a couru, elle a ensuite reçu plusieurs coups de machettes et de massues. » (Mukamwiza Agnès, 15 ans, tuée entre le 28 et le 30 juin.)

— « Elle a été coupée le 27 juin mais n'est pas morte, elle a été achevée entre le 29 et le 30 juin. » (Thérèse, 30 ans, épouse de Gatsimbanyi.)

Malgré l'état d'épuisement extrême, certains trouvent encore la force de se battre contre leurs agresseurs :

— « Il était en train de combattre les tueurs, et les soldats et gendarmes lui balancèrent des grenades qui l'emportèrent. » (Birara Aminadab, 65 ans, tué le 25 juin.)

— « Les tueurs l'ont pourchassé jusqu'en bas de la colline où il s'est arrêté pour se défendre et c'est là qu'il a été tué à la machette. » (Gahamanyi Damascène, 28 ans, tué le 27 juin.)

— « Tué vers 11 h. Il combattait les tueurs, ceux-ci lui ont lancé une pierre qui l'a atteint, il est tombé et ils l'ont alors coupé avec des machettes. » (Shema Gaspard, 34 ans, tué le 27 juin.)

\*

La question sur l'identité des tueurs permet de tester la sincérité des informateurs. Les tueurs les plus cités sont les suivants.

— OBED RUZINDANA est un grand commerçant à Mugonero (Gishyita) et Kigali. Il apparaît ici comme l'organisateur de tueries le plus actif avec 61 crimes commis du 24 au 29 juin. Son activité après le 27 juin est signalée par un rescapé à son procès. « Après une semaine, nous avons vu les Français arriver. Ils sont arrivés

jusqu'à Bisesero. Nous avons cru que nous allions être sauvés par ces Français. Après deux jours, ils nous ont assuré que les attaques n'allaient plus être menées. Alors, ils ont rebroussé chemin. Ils nous ont dit qu'ils allaient revenir dans deux ou trois jours. C'est à ce moment-là que Ruzindana, encore une fois, est arrivé avec des Interahamwe, ils sont venus plus nombreux. Ils voulaient en finir avec nous, une fois pour toutes. Heureusement, les Français sont revenus<sup>57</sup>. » Le 29, au moins 20 personnes sont tuées en sa présence à la colline de Gihora. Il n'est pas signalé le 30 juin. Ruzindana a été condamné à vingt-cinq ans de prison par le TPIR en 1999.

— MIKA MUHIMANA est conseiller de Gishyita. Il tient un cabaret au centre de négoce d'où partent les attaquants vers Bisesero. Il est signalé ici dans 37 crimes commis du 25 au 29 juin. Il est responsable ce jour-là d'au moins 12 meurtres. Le témoin GGO, au procès Niyitegeka, a vu Mika couper la tête du commerçant Assiel Kabanda le 22 juin<sup>58</sup>. Cette tête sera suspendue devant sa boutique à Gishyita et y restera jusqu'au mois d'août, déclare le fils de Kabanda. Les Français stationnés-là ne pourront pas ne pas la voir. Il a été condamné à perpétuité pour génocide par le TPIR.

— CHARLES SIKUBWABO, ancien adjudant-chef de l'armée rwandaise, est bourgmestre de Gishyita depuis 1993. Il est membre du MDR. Il est signalé dans 16 crimes commis du 25 au 28 juin. Il ne participe pas aux massacres le 29 juin, jour où le ministre de la Défense François Léotard vient dans sa commune. Le 1<sup>er</sup> juillet, après avoir constaté que Sikubwabo l'a trompé, le capitaine de frégate Marin Gillier lui demande de s'expliquer. L'autre lui dit qu'« il fallait se débarrasser de cette engeance<sup>59</sup> ». Sikubwabo n'est pas autrement inquiété. Peu avant le 20 juillet, le colonel Sartre lui rend visite. « Pendant toute la conversation, écrit Jean d'Ormesson qui accompagne le colonel, il joue de façon détendue et charmante

57. Témoin II, Procès Kayishema-Ruzindana, TPIR, procès-verbal de l'audience du 11 novembre 1997, p. 65.

58. Jugement Niyitegeka, *op. cit.*, section 303, p. 77.

59. Marin Gillier, capitaine de frégate, attaché naval à l'ambassade de France en Egypte, *Turquoise : intervention à Bisesero*, Le Caire, 30 juin 1998. Voir Mission d'information parlementaire, *op. cit.*, tome II, annexes, p. 402.

avec deux enfants délicieux comme tous les enfants de cet âge. Il s'exprime bien. Il sourit, il nous reçoit avec cordialité<sup>60</sup>. » Patrice Sartre sait que Sikubwabo est un criminel mais ne l'arrête pas. Recherché par le TPIR, il n'a jamais été arrêté.

— ALFRED MUSEMA est directeur de l'usine à thé de Gisovu. Il est signalé ici dans 14 crimes. Il est actif du 25 au 29 juin. Il est responsable ce jour-là d'au moins 8 meurtres. Après le 30 juin, au camp de Bisesero, les survivants le dénoncent comme chef des tueurs aux Français qui ne l'arrêtent pas<sup>61</sup>. Il logeait des militaires français à l'usine à thé. Le capitaine Lecointre et le colonel Sartre entretenaient de bonnes relations avec lui<sup>62</sup>. Il a été condamné à perpétuité pour génocide par le TPIR.

— CHARLES RYANDIKAYO tenait un restaurant à Mubuga (Gishyita). Militant de la fraction Hutu Power du MDR, il y organisait des meetings avant le 6 avril 1994<sup>63</sup>. Il est signalé ici dans 10 crimes. Il est recherché par le TPIR pour le massacre à la paroisse de Mubuga le 14 avril, mais n'a jamais été arrêté.

— ALOYS NDIRIMBATI est bourgmestre de Gisovu. Il est signalé ici dans 8 crimes. Il est actif du 25 au 28 juin. Le capitaine de frégate Marin Gillier l'a rencontré, vraisemblablement le 28 juin à Gisovu. Il n'est pas signalé les 29 et 30 juin. Le 30 au matin, la colonne de Marin Gillier va à Gisovu où elle a pu rencontrer le bourgmestre. Recherché par le TPIR, il n'a jamais été arrêté.

— ELIEZER NIYITEGEKA est journaliste, membre de la fraction Hutu Power du MDR et ministre de l'Information du gouvernement intérimaire rwandais. Il est originaire de la commune Gisovu, secteur Gitabura. Sa maison se trouve près de la colline Kidasha sur la piste qui va de l'hôpital adventiste de Mugonero au centre de négoce de Rushishi. Il se rend très souvent dans la région pendant le génocide, en particulier aux réunions à la préfecture de Kibuye où sont organisées les opérations de « ratissage » des Tutsi survivants à Bisesero. Il est signalé ici dans 8 crimes commis le 29 juin. Notons qu'il a été accusé au TPIR d'avoir participé au

60. Jean d'Ormesson, « La drôle d'odeur de l'église de Kibuye », *art. cit.*

61. *Résistance au génocide : Bisesero*, *op. cit.*, p. 65.

62. TPIR, Le Procureur c. Alfred Musema, affaire n° ICTR-96-13-T, jugement et sentence, 27 janvier 2000, section 647, p. 191.

63. *Rwanda : Death, Despair and Defiance*, *op. cit.*, p. 441.



meurtre de deux personnes à Kibuye le 28 juin<sup>64</sup>. Il n'est pas signalé par nos informateurs comme participant à des massacres à Bisesero ce jour-là, ni le 27 juin où il aurait rencontré le capitaine de frégate Marin Gillier. Il n'y a pas de Conseil des ministres ce 29 juin, selon l'agenda de Pauline Nyiramasuhuko et ceux de Jean Kambanda. Il a été condamné à perpétuité par le TPIR.

— JOHN YUSUF MUNYAKAZI est chef Interahamwe de Bugarama dans la préfecture de Cyangugu. Il a participé aux massacres dans la région, le 26 avril à Kizinga et le 13 mai à Bisesero. Il est signalé ici dans 8 crimes. Il est présent le 29 juin. Il est responsable ce jour-là d'au moins six meurtres. Cette enquête prouve la venue de Yusuf à Bisesero à la fin du mois de juin pour une autre raison. Maurice Sakufe déclare qu'il a vu Yusuf en juin aux côtés du docteur Gérard : « Yusuf portait un bonnet. Il était avec le docteur Gérard Ntakirutimana que je connaissais, parce que son père était notre ami et avait donné une vache à mon père. Il soignait les miliciens blessés. Yusuf avait un fusil. C'était à Kamina, et je les ai vus en allant me cacher dans des buissons. Nous sommes restés là à souffrir. Nos deux chefs, Nzigira et Birara, avaient été tués, et c'étaient eux qui nous organisaient<sup>65</sup>. » La présente enquête révèle qu'Aminadabu Birara, l'organisateur de la résistance, a été tué le 25 juin et son fils Augustin Nzigira le 26 juin. Yusuf est donc venu après le 26, alors que les Français étaient présents tant à Cyangugu qu'à Nyarushishi, Kirambo et Gishyita. Il a été condamné à vingt-cinq ans de prison par le TPIR. Les massacres commis à Bisesero et à Kizinga ne lui ont pas été imputés.

— VINCENT RUTAGANIRA est conseiller du secteur de Mubuga. Il est signalé ici dans 8 crimes commis du 26 au 28 juin. Il a été condamné à six ans de prison par le TPIR et libéré en 2008.

— CLÉMENT KAYISHEMA, préfet de Kibuye, est signalé ici dans 3 crimes commis à Bisesero le 26 juin.

\*

La perspective de l'arrivée des Français a ranimé la vigueur des organisateurs des massacres. Le 18 juin une attaque est menée à Kiziba par le préfet Clément Kayishema, le ministre Eliezer

64. Jugement Niyitegeka, *op. cit.*, section 273, p. 69.

65. *Résistance au génocide : Bisesero*, *op. cit.*, p. 60.

Niyitegeka et le commerçant Obed Ruzindana<sup>66</sup>. Le 20 juin, le préfet Kayishema dirige une attaque et le 21, 30 militaires et 150 miliciens encerclent Bisesero<sup>67</sup>. Le 22, Alfred Musema mène une attaque avec des employés de son usine à thé<sup>68</sup>.

Le 24 juin, les Français traversent la région. Ils peuvent constater qu'il y a eu des massacres et que l'armée du Front patriotique n'est jamais venue là et se trouve encore à 60 km environ. Ils ne devraient pas avoir de doutes sur les organisateurs de ces massacres. Ils les rencontrent, le préfet Clément Kayishema à Kibuye<sup>69</sup>, le sous-préfet de Rwesero, Gérard Terebura, le bourgmestre de Kirambo, Mathias Mayira<sup>70</sup>.

Le lendemain, 25 juin, le nombre d'assassinats passe de 19, la veille, à 57. Les criminels ont pu se sentir encouragés par les premiers contacts avec les Français. Ceux-ci retournent à Bukavu. Interrogé par Benoît Duquesne sur les infiltrations par des éléments du FPR, le colonel Rosier répond :

« Eh bien écoutez, à partir des premiers renseignements qu'on a recueillis sur le terrain, il semblerait que ce soit une réalité, que je pense possible dans la mesure où, malgré tout, les troupes du FPR continuent d'attaquer. Donc, logiquement, sur le plan militaire, il est normal qu'ils fassent des reconnaissances profondes. Maintenant c'est à nous peut-être de vérifier que cette peur réelle est une réalité<sup>71</sup>. »

Le cardinal Etchegaray vient en visite à Kibuye. Il ne cause pas avec les sœurs de Sainte-Marie de Namur. A-t-il dit la messe à l'église où régnait « une drôle d'odeur<sup>72</sup> » ? Informés par le prêtre franciscain Vieko Curic, trois journalistes sont montés à Bisesero à

66. Jugement Niyitegeka, *op. cit.*, section 225, p. 51.

67. Patrick de Saint-Exupéry, « La "solution finale" du préfet de Kibuye », *Le Figaro*, 5 juillet 1994, p. 6.

68. Témoignage de P, jugement Musema, *op. cit.*, section 494, p. 156.

69. Marie Julianne Farrington, *op. cit.*, p. 106.

70. Philippe Boissier et Eric Maisy, Edition spéciale Rwanda, France 2, 25 juin 1994, 20 heures.

71. Edition spéciale Rwanda, France 2, 25 juin 1994, 20 heures.

72. Jean d'Ormesson, « La drôle d'odeur de l'église de Kibuye », *art. cit.*

la recherche de survivants. Ils rencontrent une troupe de militaires, miliciens et paysans, que Vincent Huguex décrit comme des massacreurs<sup>73</sup>. C'est ce jour-là qu'Aminadabu Birara, le chef de la résistance à Bisesero, est tué à la grenade par des soldats et des gendarmes.

Le 26 juin, les Français reviennent sur zone. Vincent Huguex et ses collègues Sam Kiley et Scott Peterson rencontrent deux convois et informent le capitaine Eric Bucquet et le capitaine de frégate Marin Gillier de l'existence de survivants traqués à Bisesero<sup>74</sup>. Les commandos de l'air s'installent chez les Sœurs de Namur à Kibuye, le colonel Rosier les y visite et rencontre un sous-préfet<sup>75</sup>. A-t-il rencontré le préfet ? Deux témoignages, dans cette enquête, rapportent que le préfet Kayishema participait à une attaque à Bisesero. Le trajet prend au moins deux heures.

Les commandos de marine s'installent à Kirambo et un élément remonte vers Kibuye. Les attaques sont encore plus meurtrières et font 64 victimes. « Il y a eu ce jour-là de grandes attaques qui ont massacré beaucoup de personnes », nous déclare l'époux d'Eugénie Kandame, 30 ans, qui est tuée. « Nous étions en train de nous battre contre les tueurs », dit Aron N. qui témoigne de l'assassinat à la machette de Nathalie Nyirambabazi (13 ans).

Les tueries culminent à 85 assassinats le 27 juin. Elles sont observées par les membres du commando de marine Trepel installé dès le matin près du bureau communal de Gishyita au lieu-dit « chez Fundi<sup>76</sup> ». Ils disent observer des combats entre des infiltrés du FPR et les forces gouvernementales. Ils voient celles-ci revenir de Bisesero. Le journaliste Vincent Huguex de *L'Express* les avait vues le 25 juin. Il ne faisait pas de doute pour lui que c'était des tueurs et non des soldats d'une armée conventionnelle. Le capi-

73. Vincent Huguex, « Les oubliés de Bisesero », *L'Express*, 30 juin 1994, p. 42 ; Vincent Huguex, « Dix ans après le génocide. Retour à Bisesero », *L'Express*, 13 avril 2004.

74. Patrick de Saint-Exupéry, « Un accueil sous les vivas », *Le Figaro*, 27 juin 1994, p. 2.

75. François Luizet, « Cris et murmures à Kibuye », *Le Figaro*, 27 juin 1994, p. 2.

76. Isabelle Staes, Pascal Pons, Pascal Querou et François Granet, « Reportage à Gishyita le 27 juin 1994 », France 2, 28 juin 1994, Dernière.

taine de frégate Marin Gillier ne fait pas cette distinction et ne tient aucun compte des informations que lui ont données ces journalistes la veille.

Ce 27 juin, il y a plus grave :

« D'habitude, remarque François N., les Interahamwe tuaient du matin au soir. Ce jour-là, ils ont attaqué vers 7 h-8 h. Ils sont repartis vers 12 h. Ce n'était pas normal. »

Mais nous notons encore les meurtres à 13 h de Anastase Makuza (13 ans), d'une femme, Mukashema et d'une fillette de 11 ans, Mukankubito. Le groupe de reconnaissance du lieutenant-colonel Duval arrive à Bisesero en début d'après-midi. Marin Gillier est en contact avec le bourgmestre Charles Sikubwabo qui organise les attaques à Bisesero. Gillier était-il prévenu de l'arrivée de Duval ? A-t-il prévenu Sikubwabo ? Ce dernier dit à Gillier que « les collines à l'est sont infestées d'éléments du FPR infiltrés pour semer la terreur<sup>77</sup> ». Marin Gillier se serait aussi entretenu ce 27 juin avec le ministre de l'Information Eliezer Niyitegeka.

Le groupe Duval quitte Mubuga, monte à Bisesero et observe des traces d'incendies récents. Il croise une voiture chargée de militaires rwandais, mais il n'assiste pas à des tueries, selon le récit des journalistes<sup>78</sup>. Le convoi est arrêté par Eric Nzabihimana qui demande du secours. Pour prouver qu'il dit vrai, ce dernier fait amener le cadavre de Casimir Munyandinda (24 ans) qui vient d'être tué. Le lieutenant-colonel Duval répond qu'il ne peut rien faire, mais promet de revenir dans deux ou trois jours. Il les abandonne. Disposant de moyens de communication, il pouvait faire appel à des renforts. La force française disposait alors d'assez de moyens en hommes, armements et hélicoptères pour évacuer les blessés et les protéger sur place. Le groupe des commandos de marine était à 5 km de là, à Gishyita, et disposait de véhicules. Ses sentinelles ont forcément aperçu le groupe Duval puisqu'elles contrôlaient l'entrée nord de Gishyita, à environ 500 mètres de la bifurcation vers Bisesero et Gisovu. Les Français savaient certainement qu'ils abandonnaient les Tutsi à la mort car les tueurs observaient la scène. Nous enregistrons des victimes qui ont été

77. Marin Gillier, *op. cit.*, p. 403.

78. Patrick de Saint-Exupéry, « Rwanda : les assassins racontent leurs massacres », *op. cit.*, mercredi 29 juin 1994, p. 3.

tuées le 27 après le départ des Français, Berthe Mukaribanje (34 ans), son enfant, Buregeya Biziyaremye (2 ans), Elina Uwanyiligira (15 ans), Pascal Bikorimana (15 ans).

Patrick de Saint-Exupéry décrit le lieutenant-colonel Duval, revenu à Kibuye, rendant compte de sa rencontre avec les Tutsi traqués à Bisesero<sup>79</sup>. Pierre Péan divulgue le texte d'un fax attribué à Duval sur sa reconnaissance du 27 juin mais daté du 29<sup>80</sup>. Le colonel Rosier, supérieur de Duval, s'appuiera sur cette différence de date pour justifier son inaction et affirmer que Duval ne lui a pas fait de compte rendu de sa reconnaissance du 27. Un tel manquement aurait valu à l'intéressé une sanction qu'il n'a pas reçue. Le soir de ce 27 juin, le colonel Rosier cache cette découverte des survivants tutsi, mais déclare aux journalistes que, près de Kibuye, 2 000 rebelles armés menacent de couper en deux la zone gouvernementale<sup>81</sup>. Il fait passer ainsi ces femmes et ces enfants, tous ces survivants traqués, affamés, blessés, pour de dangereux combattants du FPR qui viennent menacer la population. A 22 heures, le général Lafourcade écrit à la main un « Point de situation » où il s'interroge sur « les hommes en armes » qui ont fait l'objet de « l'accrochage de ce matin » près de Gishyita.

« Il pourrait s'agir soit d'éléments FPR infiltrés [...] soit de Tutsi ayant fui les massacres d'avril [...] Je penche pour la deuxième hypothèse<sup>82</sup>. »

Il a probablement reçu le fax de Duval. Mais il n'ordonne pas d'aller au secours des Tutsi. La note que son 2<sup>e</sup> bureau lui aurait communiqué le 29 juin<sup>83</sup> reprend les termes du fax de Duval publié par Péan.

Ce 27 juin à Kibuye, où les commandos de l'air sont stationnés, Jean de Dieu Tuyishime, âgé de 7 ans, est attrapé et tué alors qu'il tente de se rendre auprès des Français. Des Interahamwe, dont le

79. Patrick de Saint-Exupéry, *ibidem*.

80. Pierre Péan, *Noires fureurs, Blancs menteurs. Rwanda 1990-1994. Enquête*, Mille et une nuits, 2005, pp. 477-478.

81. Catherine Jentile, « Spécial Rwanda », TF1, 27 juin 1994, 20 heures; Benoît Duquesne, *France 2*, 27 juin 1994, Dernière.

82. Jean-Claude Lafourcade et Guillaume Riffaud, *Opération Turquoise*, Perrin, 2010, pp. 87-88.

83. *Ibid.*, pp. 104-105.

conseiller du secteur de Kayenzi (Gitesi), Emmanuel Kobizaba, incitaient les Tutsi à sortir de leur cachette pour aller se réfugier chez les Français et les faisaient massacrer. La présence des militaires français n'impliquait pas la sécurité pour les Tutsi.

Le 28 juin, le commandement français fait évacuer vers Goma avec six hélicoptères Puma les sœurs de Namur à Kibuye qui se trouvaient beaucoup moins en danger que les Tutsi traqués à Bisesero, puisqu'elles hébergeaient les commandos de l'air de Duval. Ce matin-là, les hélicoptères auraient pu aller porter secours aux survivants tutsi.

Les soldats du commando Trepel, sous les ordres de Marin Gillier, assistent aux attaques à Bisesero sans s'y opposer. Nous dénombrons 84 assassinats. « Ce jour-là beaucoup de gens ont été tués car il était venu de très nombreux attaquants », dit Célestin N. témoignant de la mort d'Athanase (16 ans). Des militaires disposant de grenades à fusils (streams) encadrent les miliciens qui tuent entre autres Félicien Niyonsaba (7 ans) et Charles Murwanashyaka (19 ans). Pourtant, selon l'adjudant-chef Thierry Prungnaud, les militaires français voient bien avec leurs jumelles et l'optique des lance-missiles Milan que ce sont « des hommes en armes, une centaine, qui poursuivent des civils. Les civils tombent, sont achevés. Là une tache colorée : le pagne d'une femme probablement<sup>84</sup> ». Les massacres du 28 juin à Jurwe, Kazirandimwe ou sur la colline Gitwa étaient visibles depuis le bureau communal de Gishyita, chez Fundi, où étaient stationnés les Français<sup>85</sup>.

Marin Gillier s'entretient avec les organisateurs de ces attaques, notamment le bourgmestre Charles Sikubwabo qu'il voit tous les jours. Le 28 à midi, celui-ci lui dit que depuis « 10 heures du matin 300 à 500 terroristes seraient réfugiés dans une galerie de mine d'étain à la sortie-est de Bisesero » et il lui demande des munitions pour éliminer ces « terroristes<sup>86</sup> ». Gillier serait allé à Gisovu sans passer par Bisesero. Effectivement, Colette N. nous dit qu'elle a vu les Français à Rushishi, sur le chemin de Gisovu,

84. Jean-François Dupaquier, « Là-haut, sur la colline de Bisesero », *XXI*, avril 2010, p. 26.

85. Précisions d'Eric Nzabihimana, 17 avril 2014.

86. Bernard Lugan, *François Mitterrand, l'armée française et le Rwanda*, éd. du Rocher, 2005, pp. 268-269.

avant le 30 juin. Il aurait rencontré le bourgmestre Aloys Ndimbati. Il laisse entendre à la télévision que 40 enfants y auraient été tués par le FPR puis ramène ce chiffre à 17<sup>87</sup>.

A Kibuye (commune Gitesi) nous notons 2 homicides et 2 autres sont reprochés à Eliezer Niyitegeka par le TPIR. En dépit de la présence militaire française, les massacres s'y poursuivent comme à Bisesero. C'est entre le 28 et le 30 juin qu'Illuminata, une très jolie femme de vingt-cinq ans, handicapée suite aux viols qu'elle a subis, a été enterrée vivante à Kibuye dans des conditions atroces.

RFI-Afrique midi diffuse un reportage de Christophe Boisbouvier sur la rencontre de militaires français avec des Tutsi traqués dans la montagne à 30 km au sud de Kibuye. Ils ne les ont pas protégés.

A Paris, Jacques Isnard, correspondant militaire du journal *Le Monde*, exprime les craintes de l'état-major de la rue Saint-Germain :

« Pour l'instant, les Français interviennent dans une zone où il demeure un semblant d'Etat ou des autorités hutues, mais où des risques, encore indécelables, pourraient survenir à terme. Ainsi, qui peut leur garantir d'être à l'abri d'"infiltrations" du FPR ? Dans ces actions à but humanitaire, destinées à rassurer et à secourir la population en l'approchant au plus près, un Tutsi peut s'avérer un combattant du FPR en puissance<sup>88</sup>. »

Le 29 juin, le même discours sur la présence de combattants du FPR à Bisesero est répété à la presse devant le ministre de la Défense François Léotard. Pendant sa visite à Gishyita, on entend des coups de feu, note le général Lafourcade<sup>89</sup>. Les massacres continuent. Nous relevons 51 victimes, dont 20 à la colline de Gihora, au nord de Bisesero. Ils sont conduits par Obed Ruzindana, Mika Muhimana, Alfred Musema et le ministre Eliezer Niyitegeka. John Yusuf Munyakazi et ses miliciens sont venus en renfort de Cyangugu, puisque 5 à 6 assassinats lui sont attribués. « Ce jour-là il y avait un nombre très impressionnant de tueurs amenés par des bus », nous dit Jean S. dont le père et la sœur sont

87. Catherine Jentile, TF1, 29 juin 1994, 13 heures.

88. Jacques Isnard, « M. Léotard va inspecter un dispositif encore léger et fragile », *Le Monde*, 29 juin 1994, p. 3.

89. Jean-Claude Lafourcade, *op. cit.*, p. 104.

tués. Plusieurs témoignages conduisent à s'interroger si Yusuf a été invité par les Français de Cyangugu à aller terminer le travail à Bisesero<sup>90</sup>. Jean-Baptiste Twagirayezu, le guide du groupe Duval le 27 juin, se souvient que les Français à Gishyita les laissaient passer.

« Au début, confie-t-il à Laure de Vulpian après sa sortie de prison en janvier 2008, les soldats Turquoise étaient très gentils. Quand ils voyaient passer des camions pleins d'Interahamwe qui venaient de Cyangugu, ils ouvraient les barrières sans rien demander<sup>91</sup>. »

A Gishyita, Raymond Bonner avait demandé au ministre François Léotard d'aller secourir les Tutsi traqués à Bisesero. Il s'est heurté à un refus, écrit-il<sup>92</sup>. Mais selon Corine Lesnes, le ministre aurait hésité puis aurait dit « dès demain, on va y aller<sup>93</sup> ». Cette décision est douteuse car l'ordre que reçoit Gillier pour le lendemain n'est pas de secourir les Tutsi, mais « de pénétrer dans cette zone jusqu'à une vingtaine de kilomètres (distance à vol d'oiseau, pas sur le terrain !) afin de prendre contact avec un prêtre français qui vit dans un village menacé et de lui demander s'il souhaite revenir avec nous<sup>94</sup> ».

Le 30 juin, Marin Gillier a prévu depuis la veille de passer par Bisesero pour se rendre à Gisovu puis à Mukungu, la résidence du prêtre Jean-Baptiste Mendiondo. Il traverse la région de Bisesero sans s'arrêter. Jusqu'au 30 juin, les Français sont donc de conni-

90. Interview de Tharcisse Nsengiyumva par Cécile Grenier, 8-9 janvier 2003; Témoignage d'Ahmed Bizimana. Cf. Laure Coret et François-Xavier Verschave, *L'horreur qui nous prend au visage*, Karthala, 2005, pp. 89-90; Audition de Jean Bosco Habimana. Cf. République du Rwanda, Commission nationale indépendante chargée de rassembler les preuves montrant l'implication de l'Etat français dans le génocide perpétré au Rwanda en 1994 (dite Commission Mucyo), *Rapport*, 15 novembre 2007, p. 182; Audition d'Elie Ngezenubwo, *ibidem*, Annexes, Témoin 29, p. 71.

91. Laure de Vulpian, *op. cit.*, p. 269.

92. Raymond Bonner, « Grisly Discovery in Rwanda Leads French to Widen Role », *New York Times*, July 1, 1994, p. A1.

93. Corine Lesnes, « M. Léotard craint de nouvelles difficultés pour le dispositif "Turquoise" », *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juillet 1994, p. 4.

94. Marin Gillier, *op. cit.*, p. 404.



vence avec les auteurs des massacres en les laissant éliminer sous leurs yeux les derniers survivants tutsi de Bisesero.

Les organisateurs des massacres ont dû être prévenus de la mission de Gillier. Par ailleurs, deux groupes de journalistes montent aussi à Bisesero. Michel Peyrard et Benoît Gysembergh de *Paris Match*, Sam Kiley du *Times* montent avant les militaires français. Philippe Boisserie et Eric Maisy de France 2 suivent ces derniers. Ils rencontrent les survivants tutsi avant les militaires français<sup>95</sup>. Les tueurs ont pu être dissuadés par cette présence de journalistes. Il n'y a que 16 tués ce 30 juin. Les assassinats ne se font pas précisément à Bisesero, mais à Kigarama, au nord-est, à l'église de Mubuga, où Ajida (4 ans) et Kabibi (7 ans) sont tués à la grenade. Selon la Commission Mucyo, des militaires français sont présents à Mubuga en permanence. L'adjudant-chef Prungnaud dit que son groupe et celui du capitaine Olivier Dunant du 13<sup>e</sup> RDP n'ont pas suivi Marin Gillier vers Mukungu, mais sont redescendus de Gisovu à Bisesero<sup>96</sup>. Là, selon Aphrodis M., dit Hérédion, des survivants tutsi ont fait signe aux militaires français pour qu'ils s'arrêtent. Il s'agit d'Amon N., informateur dans notre enquête, de son fils et d'Anastase B. Dans cette colonne militaire, certains n'ont pas voulu s'arrêter. Un autre est descendu de son véhicule et porta secours aux Tutsi. Nous montrons à Hérédion les photos de Benoît Gysembergh. Il reconnaît ce militaire qui s'est arrêté dans Olivier Dunant, capitaine du 13<sup>e</sup> RDP. C'est lui qui aurait déclenché l'opération de secours. Les survivants ont montré les cadavres aux Français :

— « Le lendemain de ce massacre (le 30 juin) les Français sont retournés sur le lieu (la colline ou grotte de Gihora). » (meurtre de Muzungu, 4 ans.)

— « Le 30 juin les Français sont venus voir le trou dans lequel on a jeté la victime (Silas Gasagara, 66 ans). Ils ont vu d'autres trous qu'on leur a montrés. Nous étions nombreux et après ils sont restés avec nous. »

95. Philippe Boisserie et Eric Maisy, « Dans la montagne de Bisesero », « Edition spéciale Rwanda », France 2, 30 juin 1994, 20 heures; Philippe Boisserie et Danielle Birck, *op. cit.*

96. Laure de Vulpian, *op. cit.*, p. 145.

\*

Sans que nous les y ayons spécifiquement invités, nos informateurs évoquent l'attitude des militaires français de trois manières.

1. La présence des Français est uniquement un repère temporel :

— « Elle a été tuée un mercredi, trois jours après le passage des Français. » (Jean S., témoignant de la mort d'Alphonsine, 13 ans, fille de Gakwene Appolinaire.)

— « Tué vers 13 h. Nous nous trouvions ensemble lorsqu'on nous pourchassait, et puis lui a été débusqué et massacré. C'est ce jour où sont venus à Bisesero les Français, nous sommes même allés les voir à Gitwa, mais ils étaient repartis quand nous sommes arrivés. » (Aaron K. témoignant de la mort de Mukashema, 21 ans, le 29 juin.)

— « Les tueurs l'ont coupé de la tête aux pieds. Tué vers 10 h-11 h (le 27). Nous nous trouvions au même endroit dans le bois et quand les tueurs sont venus, nous nous sommes sauvés en nous dispersant. Ce jour-là, au soir, sont venus des militaires français. » (Didace H., oncle de Nkaka Emmanuel, 20 ans, tué le 27 juin.)

— « Tué après le passage des Français à Bisesero. » (Cyprien N. témoignant de la mort le 27 juin de Berthe Mukaribanje, 34 ans, de son fils Biziyaremye Buregeya, 2 ans, de Niragire Kajugujugu, 13 ans, et de Sibomana Augustin, 26 ans, entre le 27 et le 30 juin.)

2. L'abandon des Tutsi par les Français est souligné :

— « Les massacres ont continué quand les Français étaient déjà à Kibuye. Quand ils sont venus nous voir, ils nous ont laissés, bien que nous leur ayons montré ceux qui avaient été récemment tués. » (Innocent T. témoignant de la mort le 25 juin de Rufonsi, 8 ans.)

— « Les tueurs lui ont jeté une grenade qui lui a arraché une jambe, et lorsque les Français sont venus, sont repartis, il a quitté sa cachette et il a été tué le lendemain de leur passage. » (Alphonse H., fils de Canisius Mudahunga, 32 ans, tué le 28 juin.)

— « J'étais caché dans un buisson et j'ai vu les tueurs l'abattre avec des gourdins. Le lendemain, des soldats français

sont venus nous voir sans rester pour nous protéger. » (Innocent K., époux de Nyirahabiyambere, 56 ans, tué le 26 juin.)

— « Les tueurs l'ont émasculé, et pourtant les Français étaient présents. » (Pascal M., frère de Jean-Baptiste Munana, 30 ans, tué le 28 juin.)

— « Elle a été tuée le même jour que notre père, c'était deux jours après que les Français nous aient dit qu'ils reviendraient nous protéger. Les Français sont arrivés un mercredi et ma sœur et mon papa furent tués le vendredi suivant. Ce jour-là il y avait un nombre très impressionnant de tueurs amenés par des bus. » (Jean S., frère de Belina Mukarusanga, 18 ans, tuée le 29 juin.)

— « Après le fusil, il a eu les jambes coupées. Il a été tué vers 14 h par arme à feu alors que les Français se trouvaient dans la zone. » (Etienne B. et Eric N. témoignant de la mort de Casimir Munyandinda, 24 ans, le 27 juin.)

— « Il a été attrapé et tué lorsqu'il a voulu se rendre auprès des Français qui se trouvaient déjà en commune Gitesi. » (Christine N., sœur de Jean de Dieu Tuyishime, 7 ans, tué le 27 juin.)

— « Elle a été tuée alors que les Français se trouvaient dans la zone. » (Jean M. témoignant de la mort d'Anastasie Kabera, 40 ans, tuée le 27 juin.)

— « Il a été tué par les tueurs de Rubazo. Tué après l'abandon des Français. » (Jean-Marie M. témoignant de la mort de Pascal Bikorimana, 13 ans, le 27 juin.)

### 3. La connivence des Français avec les tueurs est parfois dénoncée :

— « Les Français protégeaient les Interahamwe. » (Innocent M. témoignant de la mort le 25 juin de Pascal Mupenzi, 11 ans.)

— « Les massacres étaient soutenus par les Français, car à leur arrivée ils n'ont pas interdit les tueries. » (Augustin H. témoignant de la mort de Muganga, 40 ans, le 27 juin.)

— « A l'arrivée des militaires français, on a continué à tuer les Tutsi. » (Anastase K. témoignant que la jeune Mukakinani, 15 ans, a été tuée à coups de fusil le 28 juin.)

— « Elle a été tuée par des Interahamwe, avec des armes françaises. » (M. témoignant de la mort de Patricie Nyirashyaka, 30 ans, le 25 juin.)

— « Elle a été tuée par des Interahamwe ainsi que par des autorités aidées par les Français. » (Narcisse K. témoignant de la mort d'Olive, 4 ans, fille de Caritas Kanakuze, le 26 juin.)

— « Ce qu'ils ont fait le 27 juin, c'est du débusquage. » (Aphrodis M. dit Hérédion.)

La responsabilité du lieutenant-colonel Duval et du capitaine de frégate Gillier, eux-mêmes placés sous les ordres du colonel Rosier, subordonné du général Lafourcade, est engagée directement dans les 248 assassinats commis à partir du 27 juin. En effet :

— ils ont été prévenus la veille, 26 juin, par des journalistes et des religieuses de Kibuye, que les massacres continuaient ;

— ils ont constaté des massacres à Kibuye, Gishyita, Mubuga, Nyagurati, et ne peuvent que les imputer aux autorités locales qui continuent à massacrer sous leurs yeux ;

— ils ont abandonné aux tueurs les survivants tutsi de Bisesero qui leur demandaient de les secourir ;

— le colonel Rosier et le capitaine de frégate Gillier participent eux-mêmes à la mystification, faisant passer devant la presse les derniers survivants pour des combattants et des terroristes.

Mais leur responsabilité est aussi engagée dans les 138 assassinats commis du 24 au 26 juin :

— ils ont les moyens et le droit d'utiliser la force ;

— ils savent que l'armée du FPR n'est jamais venue dans la région de Kibuye et qu'elle s'en trouve encore éloignée d'environ 60 km ;

— ils ne démantèlent pas les barrières tenues par des miliciens et collaborent avec les autorités qui organisent les massacres ;

— si des journalistes ont pu constater le 25 juin que les massacres continuaient sur les collines de Bisesero, les militaires français, disposant de moyens de déplacement, d'observation, de communication et de renseignement bien plus performants, ne pouvaient l'ignorer.

Y a-t-il eu un accord entre les organisateurs du génocide et les Français pour terminer l'élimination des Tutsi de Bisesero ? Un accord est évoqué par un témoin au TPIR<sup>97</sup>. La clé de l'attitude de l'état-major français se trouve dans deux phrases du lieutenant-

97. Contre-interrogatoire du témoin HH par M<sup>e</sup> Moriceau, avocat de Kayishema, TPIR, procès Kayishema-Ruzindana, procès-verbal de l'audience du 17 février 1998, pp. 55-56.

colonel Duval rapportées par Patrick de Saint-Exupéry : « Avant que l'on puisse intervenir à Bisesero, au moins 2000 autres réfugiés seront assassinés. » Et évoquant l'état-major :

« A eux, dit-il, de prendre une décision. Si on part là-haut protéger ces milliers de gens traqués comme des animaux, on s'engage d'un côté et on risque d'avoir toutes les milices et les autorités locales contre nous. Nous, on est prêts. Nous obéirons aux ordres. Mais sont-ils prêts à Paris<sup>98</sup> ? »

Autrement dit, les Tutsi de Bisesero n'ont pas été secourus par les Français parce que Paris ne voulait pas déplaire aux autorités rwandaises, organisatrices du génocide, qui restaient leurs alliées contre le FPR. En dépit de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et du mandat de l'ONU avec droit d'utiliser la force, les militaires français n'ont arrêté aucun assassin présumé.

Aujourd'hui, les églises de Mubuga et de Kibuye sont pimpantes comme si rien ne s'y était passé. Dans le monument de Bisesero, les ossements des martyrs attendent. Beaucoup de rescapés souffrent des séquelles de leurs blessures et du « trauma ». Ils vivent dans la pauvreté. Ils ne recherchent ni les honneurs ni la gloire. Ils attendent que justice leur soit rendue.

Jacques MOREL

98. Patrick de Saint-Exupéry, « Rwanda : les assassins racontent leurs massacres », *op. cit.*

Frédéric Debomy

## LE GÉNOCIDE DES TUTSI ET LA TÉLÉVISION FRANÇAISE

Comment la télévision française a-t-elle couvert, puis évoqué, le génocide des Tutsi du Rwanda ? Plus précisément, que nous disent les archives de la télévision du génocide et d'un hypothétique double génocide ? Le 16 juin 1994, dix semaines après qu'eut débuté le génocide des Tutsi perpétré par un pouvoir extrémiste hutu avec l'appui d'une importante partie de la population qu'il avait endoctrinée, le ministre des Affaires étrangères français Alain Juppé évoquait, dans le journal *Libération*, les génocides en cours au Rwanda sans que la télévision ne relève cet étonnant pluriel. Or quel autre génocide pouvait avoir lieu sinon un génocide de la population hutu par le Front patriotique rwandais (FPR), mouvement politique et armé composé en majorité de Tutsi, alors en guerre contre ceux qui organisaient le génocide des Tutsi<sup>1</sup> ?

Quels éléments d'information la télévision nous fournit-elle donc au sujet du génocide avéré et du génocide suggéré ? L'idée d'une symétrie entre les actes de deux camps a-t-elle été prégnante à la télévision ? Enfin, a-t-il existé une volonté de soutenir et de défendre

1. Le FPR est formé en 1987. Son bras armé, l'Armée patriotique rwandaise (APR), débute la guerre qui l'oppose au régime du Président hutu Juvénal Habyarimana le 1<sup>er</sup> octobre 1990. Il faut préciser que le FPR ne considère pas les Hutu et les Tutsi comme deux ethnies différentes. A l'ethnicisation des identités — héritage de la colonisation allemande puis belge —, il oppose la rwandité. Jusqu'à l'arrivée des colons, en effet, « hutu » et « tutsi » désignaient des réalités sociales, et non des ethnies.